

«C'est une sorte d'AOC cantonale»

La plateforme Innosquare se concentre désormais sur le soutien aux projets collaboratifs d'innovation

THIBAUD GUISAN

Innovation Cette structure, établie sur le site de Bluefactory, a été créée en 2015 par la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg dans le but de soutenir l'innovation dans le canton. Avec le temps, la mission d'Innosquare (1,3 emploi équivalent plein-temps) a évolué, pour désormais se focaliser sur le soutien aux projets collaboratifs entre entreprises et instituts académiques. Explications avec son directeur, Pascal Bovet.

Pourquoi le rôle d'Innosquare a-t-il changé?

Pascal Bovet: Jusqu'à fin 2019, Innosquare avait pour mission d'apporter son soutien au développement de trois centres de compétences – Rosas (sûreté informatique), le Plastics Innovation Competence Center (plasturgie) et iPrint (impression numérique) – ainsi qu'à trois réseaux thématiques, les clusters actifs dans le domaine de la plasturgie, du bâtiment et de l'agroalimentaire. Aujourd'hui, les centres de compétences, établis à Bluefactory et au Marly Innovation Center, ont atteint leur taille critique, avec plus de 20 emplois équivalents plein-temps chacun, et ont été dotés d'équipements de recherche et de développement. Avec la Promotion économique du canton de Fribourg, partenaire d'Innosquare, il a été décidé de privilégier désormais le soutien aux projets collaboratifs d'innovation.

En quoi consistent ces projets?

C'est une spécificité fribourgeoise, une AOC (appellation d'origine contrôlée, ndlr) en quelque sorte, qui s'inscrit dans le cadre de la Nouvelle politique régionale (NPR), destinée à renforcer la compétitivité des régions périphériques. Les projets collaboratifs doivent réunir au moins trois entreprises (dont deux fribourgeoises) et un institut académique. Ensemble, ils développent de nouvelles technologies, de nouveaux procédés de fabrication ou services. La durée varie entre un et deux ans. Le premier projet de ce type a été lancé en 2009. Jusqu'en 2019, 49 ont abouti.

Comment sont-ils financés?

Un fonds NPR, alimenté par la Confédération et le canton, est constitué. Pour la période 2020-2023, il s'élève à 2,9 millions de francs. Il est possible d'allouer jusqu'à 150 000 francs à un projet (300 000 francs pour un projet incluant plusieurs secteurs d'activité), pour autant que les entreprises participantes contribuent à hauteur d'au minimum 35% du budget total. L'objectif est de lancer plus de 20 projets collaboratifs jusqu'en 2023.

Combien de projets ont déjà été menés dans la période en cours?

L'an dernier, six projets ont été lancés, malgré la situation délicate due au Covid. Ils impliquent 36 entreprises. En 2021, deux projets ont été financés. Le premier concerne le chauffage à distance, le second la mise en place d'un support numérique pour le commerce de détail. Ce projet est né de la crise du Covid. Il est porté par la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF), partenaire d'Innosquare depuis 2020.

Concrètement, comment démarre une collaboration?

Plusieurs cas de figure sont possibles. Des projets peuvent être initiés par un réseau d'entreprises, comme un cluster ou la CCIF, qui perçoit un besoin parmi ses membres. D'autres fois, c'est un institut de recherche, porteur d'une technologie spécifique, qui se trouve à l'origine de la démarche pour une mise en application. Mais, le plus souvent, les projets sont tirés par les entreprises, appuyées par Innosquare pour la recherche de partenaires et la conception du projet.

Dans quels domaines, des projets sont-ils lancés?

La construction et l'industrie sont bien représentées, mais des démarches commencent à voir le jour dans le domaine agroalimentaire et dans la transformation numérique. Deux projets ont été lancés par la CCIF pour accompagner les entreprises fribourgeoises dans leur transition numérique. Le premier a abouti à la création d'un outil d'audit et à une formation de *digital manager*.

Les projets ont-ils évolué au fil du temps?

Au départ, ils étaient réservés aux membres des trois clusters et c'était surtout les grandes entreprises qui en étaient les moteurs. Aujourd'hui, de plus en plus de petites sociétés, dont certaines start-up, prennent part à des projets collaboratifs, ce qui est réjouissant. Les projets réunissent par ailleurs un plus grand nombre de participants, ce qui assure de plus grands impacts. Plus de dix entreprises peuvent être réunies dans un projet. L'autre nouveauté, c'est le projet multifilières pour la transformation intelligente de ressources existantes dans le canton. Notre objectif est de réaliser deux cas de transformation exemplaire, de spécialisation basée sur l'économie durable.

Quel est l'impact de ces collaborations sur l'économie fribourgeoise?

Elles stimulent l'innovation dans le canton. Après, l'impact se mesure à moyen terme. Les résultats permettent de créer des emplois ou de les préserver. Par exemple, le projet collaboratif de développement d'un plastique magnétique a été pleinement valorisé par Johnson Electric avec la production d'aimants composites sur leur site de Morat. Mais, finalement, au-delà des résultats directs des collaborations, les participants soulignent régulièrement l'importance des échanges entre entreprises.